



EDITO

Il était une fois un homme bon, généreux et barbu. Cet homme, dans son extrême bienveillance, et comme signe de reconnaissance envers ses fidèles lutins, décida un partage plus juste pour un monde meilleur. Il décréta que le point d'indice de ses troupes, à la conscience professionnelle sans faille, devait suivre l'évolution des prix (hors tabac) depuis le 01/01/2000. La valeur du point d'indice fit alors un bond passant de 4,923 € à 6,205 €... Un ange passe, lumière blanche, froide comme de la neige, je me réveille en sursaut. Un homme barbu, balbutiant et peu convaincant, apparaît sur l'écran de mon téléviseur. La journaliste de Cash Investigation, consacré aux ultras riches, met à mal notre DG. Alors Père Noël en chocolat ou père fouettard ? Vous me trouvez franchement pas tendre, tel le chapon de tantine à qui personne n'ose rien dire ? Pensez donc, + 5 points d'indice au 01/01/2024 et une revalorisation de 10 % de l'indemnisation des jours monétisés dans le cadre du CET, et cela comme l'affirme Stanilas Guerini parce que « le ministère continue d'agir pour la protection des agents publics face à la vie chère ». Un pouvoir d'achat aussi glacé que la bûche. Stan nous file des pièces en chocolat fondu quand Bruno Lemaire, bonne pâte, nous prend pour des nouilles. Mais rassurez-vous des baisses il y en a ! Afin de faire des économies Bercy compte réduire de 25 % les surfaces occupées par l'administration. Thomas Cazenave, ministre délégué aux comptes publics, prend soin de préciser que « c'est un vrai levier de sobriété notamment compte tenu des nouvelles formes de travail. » Économies espérées: 12 milliards d'Euros d'ici 2025, l'éco-responsabilité chevillée au corps, le quinquennat sera écologique ou ne sera pas... Et que dire de ce chiffre +148. Après répartition des suppressions, réintégrations des transferts d'emplois venant de l'extérieur, nous serions à + 148 emplois en 2024 à la DGFIP. Les suppressions d'emplois sont minimisées quand les transferts d'emplois sont surévalués car ne correspondant pas aux transferts de charges « réels » Énième coup de COM. Depuis 2008, à la DGFIP, c'est -27,32 % d'agents en moins. Pour 2024, nous voulons des créations d'emplois, de meilleures conditions de travail, un ruissellement des richesses et comme chaque goutte compte et que des négociations sur le volet indemnitaire sont en cours, nous comptons sur chacun d'entre vous car il n'y a que collectivement que 2024 s'ouvrira sous les meilleurs cieux. Si vous ne l'avez pas encore fait je vous invite à signer la pétition intersyndicale « Nous sommes la DGFIP. » Pour finir, un petit tour du monde bien au chaud, dans votre pull de Noël, à la beauté toute relative. Bienvenue dans les paradis fiscaux... Petit tour de voilier avec Dany Boon dans des eaux pas très claires et sous pavillon d'Antigua et Barbuda, c'est plus exotique comprenez-vous ? Y'a comme un ch'ti problème, outre la TVA due par le pirate de Bergues, le skipper, employé de la star de « Rien à déclarer » recevait son salaire via un compte ouvert sur l'île de Man. Depuis le bateau a été vendu, mais le manque à gagner pour le fisc est certain. En Espagne, la chanteuse Shakira admet sa culpabilité pour fraude fiscale et va payer 7,3 millions d'Euros d'amende. Elle était accusée d'une fraude fiscale 2 fois supérieure à l'amende qu'elle devra acquitter. Pendant ce temps là, en Argentine, Javier Milei propose de découper à la tronçonneuse les dépenses publiques. Régime drastique en vue d'une réduction à hauteur de 15% c'est une manière, selon ses propres termes, pour en finir avec « cette aberration appelée justice sociale ». En mettant de l'huile sur le feu il risque d'en manquer dans sa tronçonneuse, qui n'est pas non plus à l'abri d'un saut de chaîne. Bonne lecture.

La chronique du bug

2023 sera vite passée... ou presque. C'est un bien drôle de message que la Châtaigne a reçu le 23 novembre dernier de la part de l'Agence France Presse (et oui ! Je suis à la page moi...), je disais donc avoir reçu un message (presque) amusant, « Le ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire a reconnu jeudi "un bug" dans les milliers de demandes erronées de taxes d'habitation sur des résidences secondaires, notamment à des mineurs, en assurant que cela sera corrigé automatiquement [...] De nombreux cas de jeunes gens se voyant réclamer des taxes d'habitation, notamment pour une "résidence secondaire" qui serait le

domicile de leurs parents, sont apparus depuis le début du mois. ». Bon, jusqu'ici rien de nouveau sous le soleil on sait que GMBI c'est la misère. Finalement le pire c'est de lire dans les jours qui ont suivis l'inquiétude d'usagers recevant la taxation. Le Midi Libre tirait un article « Oh non, je ne pourrai jamais payer ! » : pourquoi une

fillette de 8 ans a reçu 600 euros de taxe d'habitation » après avoir reçu un drôle de courrier (selon l'article) le vendredi 17 novembre. Encore plus étrange : ce samedi 18 novembre, dans les colonnes du Progrès, les parents de Sophie, une adolescente de 13 ans vivant près de Lyon, expliquaient que leur enfant avait, elle aussi, reçu une taxe d'habitation à son nom, de 2 467 euros. Bon visiblement GMBI n'est vraiment pas au point, ça on le savait, espérons maintenant que le Père Noël apportera les dégrèvements rapidement...



La Châtaigne d'Honneur :

Cette Châtaigne d'honneur de l'année est attribuée à Bruno Lemaire, le ministre que nous aimons tant, qui indiquait « Nos résultats économiques sont en béton. Depuis 2017, nous avons réussi à créer 2 millions d'emplois. Nous approchons du plein emploi. » Dans Le Monde du 26/08/2023, Bruno Lemaire assénait cette vérité quant au plein emploi, pour s'en persuader lui-même. Notre cher ministre a du être frappé par la canicule, parce qu'avec de telles phrases ce n'est plus une châtaigne d'honneur que nous lui décernons, ni même une saucisse d'honneur, mais tout un chapelet de saucisses...

Retour de boomerang...

Alors que la Châtaigne avait dénoncée dans ses colonnes la vidéo envoyée par Stanislas Guérini, ainsi que l'utilisation des adresses mails de l'ensemble des agents de la Fonction Publique pour assurer la propagande ministérielle de la réforme des retraites, la CNIL a sanctionné deux ministères pour l'envoi d'une vidéo de nature politique sur les mails de plus de deux millions d'agents de la fonction publique jugeant cette pratique illégale. Les ministères dirigés par Stanislas Guérini et Bruno Le Maire ont chacun reçu un rappel à l'ordre de la part de la Commission suite aux 1590 plaintes déposées auprès de la Cnil, après la réception, le 26 janvier 2023, sur les adresses mail, d'une vidéo de plus de six minutes vantant les mérites de la réforme des retraites. Interrogé par Tech&Co, le ministère de la Fonction publique avait alors assuré que sa démarche était légale. Ben en fait, non ! Même les ministres doivent suivre les règles à dit la CNIL... Et pan ! Dans les dents.

Il était une fois à l'ouest

Depuis le mois de mai et à la suite de l'échec des négociations avec les principaux studios et plateformes au sujet de la hausse de leur rémunération, les scénaristes de la Writers Guild of America se mettent en grève. Ils sont rejoints en juillet par les acteurs de la SAG-Aftra, le plus grand syndicat de comédiens au monde. C'est le début d'une lutte commune. Les grévistes réclament une revalorisation de leurs rémunérations qui ont connu ces dernières années une baisse due au développement des plateformes de streaming. Ils demandent ainsi une plus grande transparence de ces plateformes, notamment sur les chiffres de fréquentations. Sur un autre terrain, scénaristes et acteurs demandent un encadrement du recours à l'intelligence artificielle, nouvelle menace pour la profession. Bizarre, entre une fréquentation minimisée, une intelligence artificielle qui devient une menace pour la profession et surtout des hausses de salaires après avoir perdu du pouvoir d'achat... on se croirait presque à la DGFIP. Il faut que je vous dise le fin mot de cette histoire quand même. Après 118 jours de grève menés, un accord a été conclu avec l'Alliance des producteurs de cinéma et de télévision. Les conséquences les plus importantes de ces longs mois d'arrêt sont celles qui étaient attendues par les grévistes, leur syndicat évoquant une mobilisation d'"une portée extraordinaire". L'accord comprend notamment, et comme l'avaient obtenu les scénaristes, une revalorisation significative des salaires minimaux, prévoit un encadrement du recours aux intelligences artificielles et établirait un système inédit de prime pour les rediffusions en streaming. Perçue comme une formalité, la signature d'une convention collective est nécessaire à la mise en place de ces nouvelles mesures. Comme quoi, comme le dirait Bertolt Brecht "Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu" et moi je rajouterai « c'est en se battant que l'on peut gagner » ...



Petite blague du jour...

Le 22 novembre dernier, Emmanuel Macron, devant les maires qu'il recevait à l'Élysée, n'osant plus se rendre à leur congrès, de peur d'être hué et sifflé à son arrivée comme en 2017, lançait "Depuis que je suis président, on n'a pas baissé les dotations". Ha, ouf ! Nous sommes soulagés, d'ailleurs les collectivités aussi... Ces dernières n'auront aucune difficultés à boucler leur budget sans augmenter les taxes foncières et tous autres produits des collectivités locales... Merci Manu pour cette tranche de rire.

